

Le 22 juillet 2020

## Mesures restrictions d'entrée au Japon

Le Gouvernement du Japon renforce ses mesures de restriction d'entrée au Japon, comme indiquées ci-après, dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

1 Les ressortissants tunisiens ne peuvent plus entrer au Japon sans visa à compter du 3 avril 2020 jusqu'à fin août. Ce délai peut être prolongé selon la situation sanitaire.

2 Les titulaires d'un visa de long séjour délivré en Tunisie jusqu'au 2 avril 2020 et non encore utilisé ne peuvent plus entrer avec ce visa à partir du 3 avril 2020.

Pour plus de détails sur les autres mesures, consultez le site du Ministère japonais des Affaires étrangères indiqué ci-dessous.

[https://www.mofa.go.jp/ca/fna/page4e\\_001053.html](https://www.mofa.go.jp/ca/fna/page4e_001053.html)